

UN JOURNAL CATHOLIQUE DANS
UNE PAROISSE C'EST UNE MIS-
SION PERPETUELLE. LÉON XIII



FONDÉ EN 1893

PUBLIÉ LE MARDI DE CHAQUE
SEMAINE

ABONNEMENT

POUR LE CANADA

Un an.....\$1.00
Six mois......75

POUR LES ETATS-UNIS

Un an.....\$1.50
Six mois......75

POUR L'EUROPE

Un an.....\$1.50
Six mois......75

Les abonnements sont payable
d'avance.

Pour cesser de recevoir le jour-
nal, il faut donner avis au moins un
mois avant l'expiration de son ab-
onnement et payer tous les arré-
rages.

Ceux qui changent d'adresse
devront nous donner l'ancienne ad-
resse et la nouvelle.

Adressez toutes lettres, corres-
pondances, etc., à

L'IMPARTIAL
Tignish, Ile du Prince Edouard

L'IMPARTIAL

Tignish, Mardi, 30 mai 1911

RESTONS AU PAYS

Le rapport sur "Le travail des
femmes et des enfants" préparé par
le Commissaire du Travail, des Et-
ats-Unis, à la demande du Sénat,
a causé une véritable commotion
dans le monde officiel ainsi que
dans celui du travail.

Nous ne nous occuperons actu-
ellement que de l'industrie coton-
nière, intéressant tout particulière-
ment les Canadiens des Etats-Unis
et les nombreux parents et amis
qu'ils ont laissés au pays.

Dans cette industrie la propor-
tion des enfants employés repré-
sente 12.6 pour cent de la totalité
des enfants aux Etats-Unis. Mais,
situation plus grave pour les nôtres,
cette proportion s'élève à 20 p. c.,
pour les six Etats de l'est où l'in-
dustrie du coton est prépondérante.

Dans ces Etats on enrégistre un
enfant au-dessous de 16 ans par
cinq travailleurs et sur le nombre
des enfants-ouvriers on en compte
8.6 p. c., dont l'âge varie entre 12
et 13 ans.

Dans 46 usines des Etats du
Maine, du New-Hampshire, du
Massachusetts et du Rhode-Island
on ne compte que 1,569 travailleurs
américains sur 21,915. Sur ce
dernier nombre les Canadiens fran-
çais comptent 9,152 des leurs, soit
41, 8 p. c.

La situation constatée par les
fonctionnaires américains dans les
Etats du Sud révèle un état de
choses digne des centres les plus
malheureux des vieux pays et on se
demande comment pareilles condi-
tions ont pu s'implanter aux Etats-
Unis.

Sur les 844 familles visitées, 279
habitent dans des cabanes dépour-
vues de fenêtre et 245 demeurent
dans des maisons l'ayant qu'une
chambre, bien que ces familles se
composent de deux à douze per-
sonnes!

Dans 155 cas, cinq personnes vi-
vaient dans une seule chambre et
dans 129 cas, six personnes. Tous
ces familles refusaient de donner
l'âge de ceux de leurs enfants em-
ployés dans les fabriques et on a
trouvé que dans une usine de la Ca-
roline Sud, 41 p. c., des employés
n'avaient pas douze ans.

Les heures légales de travail va-
rient de 58 à 68 par semaine et l'es-
camotage du temps au détriment
des ouvriers est chose courante.
Les salaires ne s'élèvent pas au-
dessus de \$10 par semaine; encore ce
taux est il rare. Le recensement

Unissons nous pour faire Revivre le Français

Dans une autre colonne nous donnons connaissance du mouvement
qui se fait actuellement dans la province de Québec en vue d'épurer la
langue française. On ne saurait apprécier trop hautement l'idée émise
par Mgr Paul Engène Roy, président et M. Adjuvator Rivard, secré-
taire-général, pour le comité organisateur du "Premier Congrès de la
Langue Française au Canada".

Si les Canadiens-Français de la province de Québec font des efforts
pour ériger le mal qui commence à grandir au milieu d'eux, par la
mauvaise habitude qui s'introduit de négliger la langue maternelle
pour baragoiner l'anglais, à plus forte raison devons-nous, dans no-
tre province, où nous sommes encore plus exposés à perdre notre fran-
çais, à cause de l'influence qui agit de tous côtés pour nous "angli-
ser", renouveler nos efforts afin de conserver le précieux dépôt que nous
ont légué nos pères.

Nos Congrès nationaux, nos Conventions pédagogiques, ont déjà
obtenu de très heureux résultats dans la voie de nous perfectionner
dans l'étude de notre langue, mais il reste encore beaucoup à faire.
La lutte doit se continuer sans relâche pour la préservation de ce qui
nous est si cher.

Nous sommes en présence d'une excellente occasion pour faire beau-
coup de bien à la langue française dans notre province. Le Premier
Congrès de la Langue Française du Canada aura lieu, à Québec, ber-
ceau de la langue française de l'Amérique du Nord, du 24 juin au di-
manche 30 juin, 1912.

Les hauts personnages qui sont en tête du mouvement est une gan-
tante que la langue française vit encore quoi qu'en disent cer-
taines personnes et malgré les démarches (à la Fallon) de certains in-
dividus pour faire engorger tout ce qu'il y a de français dans l'impéria-
lisme anglo-saxon.

La langue des aïeux a besoin, pour survivre et se développer, du
concours de tous. Dans la lutte pour la défense et la conservation
de nos droits, chacun doit faire sa part du labeur commun.

Pour tous ceux qui ont pris la peine d'y faire attention, il a été fa-
cile de constater que, aussitôt que l'on commence à devenir étranger
de langue, on devient étranger de cœur. L'occasion nous arrive.
Unissons-nous à nos frères de la Province de Québec, qui sont nos frè-
res et par la langue et par la foi, pour faire revivre et pour propager
de toutes nos forces cette langue qui nous est si cher à bien des titres.

SIR WILFRID EN ANGLETERRE IL A PRONONCÉ UN ELOQUENT DISCOURS MARDI

Une dépêche de Londres nous
annonce que la Pilgrims Society a
donné mardi soir dernier un grand
banquet en l'honneur des premiers
ministres des Colonies.

Sir Wilfrid Laurier, premier mi-
niste du Canada, le grand cana-
dien français, qui fait honneur à sa
nationalité et au Canada tout en-
tier, a prononcé, en cette occasion,
un discours qui a créé un immense
enthousiasme, en faisant voir le ri-
dicule du cri annexionniste.

Il a tiré parti du fait que
depuis cent ans, le Canada et les
Etats Unis vivent en paix, ce qui
explique l'intérêt particulier que
le Canada prend au projet d'arbi-
trage l'Angleterre et les Etats-Unis.

Sir Wilfrid Laurier a porté l'en-
thousiasme à son comble, en disant
que le Canada et les Etats-Unis se
proposent de continuer de donner
au monde le spectacle de deux na-
tions vivant en paix et sans une
forteresse, sans un soldat ni un
seul fusil sur la plus longue fronti-
ère existant sur le globe.

Les dernières paroles du premier-
ministre du Canada, lui ont valu
une ovation extraordinaire. "Nous
croyons, dit-il, que le jour viendra
où l'alliance de tous les pays issus

d'une semence dans les Etats de la
Nouvelle Angleterre a donné, pour
la moitié des travailleurs, une moy-
enne de salaire au dessous de \$7
par semaine.

Et c'est pour vivre ainsi que tant
des nôtres ont été aux Etats Unis,
alors qu'ils auraient pu vivre si
heureux et si confortablement en
restant chez eux, chez nous.

Nouvel Evêque à Terrebonne

M. l'abbé Michel E. Power, curé
de Port Breton, vient de rece-
voir par câble spécial de Rome, la
nouvelle de son élévation au trône
épiscopal de St-Georges Terre-Neu-
ve. Il succède à Mgr McNeil, qui
est fait archevêque de Vancouver.
Le nouvel évêque n'est âgé que de
34 ans. Il est né à St-Jean, a fait
ses études au collège St-Bonaventure
et à l'Université de St-François.
Il a fait sa théologie à la Propagan-
de à Rome et fut ordonné prêtre le
10 mars 1906. C'est le plus jeune

de l'Angleterre assurera pour tou-
jours la paix du monde."

Ce banquet offrait un contraste
avec les réunions de même nature
aux conférences impériales anté-
rieures, où le ton était distincte-
ment impérialiste, tandis qu'aujour-
d'hui, c'est l'entente anglo-améri-
caine qui absorbe tous les esprits.

Sir Edward Grey a proposé le
toast à l'arbitrage anglo-américain.
Il a exprimé l'espoir que le traité
sera conclu.

Il a déclaré que le gouvernement
anglais approuvait la doctrine Mon-
roe. Les Etats-Unis, dit-il, ont
déclaré qu'ils n'avaient pas l'inten-
tion d'absorber aucune des posses-
sions britanniques. Ayant ensuite
défini la doctrine Monroe, sir Ed-
ward ajouta; "Notre politique est
absolument conforme à cette doc-
trine."

Le consul général américain a
répondu à ce toast; il a parlé des
avantages incalculables dont profi-
teront l'Angleterre et les Etats-Unis
et même le monde tout entier, ap-
rès la conclusion du traité d'arbi-
trage.

Le banquet était sous la prési-
dence de Lord Roberts.

LOI INJUSTE

Un incident vient de se produire
à Morinville, Alberta, qui porte une
grave atteinte à la liberté religieuse
de nos compatriotes de l'Ouest cana-
dien. Si le fait rapporté est vé-
ridique,—et il n'y a pas lieu d'en
douter—il faut conclure que la foi
des nôtres est en péril dans un pays
et sous l'administration d'un gou-
vernement où les catholiques dev-
raient être assez puissants pour se
faire respecter.

Il y a une couple de semaines, le
curé de Morinville commençait l'en-
seignement du catéchisme aux en-
fants de la paroisse qui se préparent
à leur première communion. Mais
un inspecteur d'écoles vint l'avertir
qu'enseigner Dieu à la jeunesse
était contraire aux lois de la provin-
ce et le catéchisme cessa.

"Nous aimerions savoir, dit le

Progrès" de Morinville, de quel
droit un gouvernement vient dans
une paroisse catholique, défendre
à un prêtre d'enseigner la religion,
dans une église, propriété des pa-
rents, lesquels veulent l'instruction
religieuse de leur famille?

On dira: "C'est la loi." Bien,
voilà où est le mal et cette loi que
nous devons travailler à faire dispa-
raître pour le changement de la
quelle nous lançons le cri d'alarme.

C'est assez dormir et, devant de
semblables incidents, il est de notre
devoir de journaliste de réveiller
l'opinion publique, et d'organiser
une poussée, calme, mais ferme,
pour avoir justice des autorités.

Nous sommes au nombre de
30,000, dans la province, et consi-
dérons que le temps de lutter ou-
vertement est venu.

IMPOSANTE CEREMONIE AU CAP PELE

Plusieurs accidents ayant marqué
les deux ou trois dernières saisons
de pêche sur les côtes du Cap-Pelé,
les pêcheurs de la région, dont l'es-
prit de foi s'est si religieusement
conservé, avaient résolu, cette an-
née, d'implorer les bénédictions du
ciel et de faire bénir leurs embar-
cations avant l'ouverture de la pêche.

C'est dimanche dernier que l'im-
posante cérémonie avait lieu, sur le
nouveau quai, entouré de près de
200 bateaux, voiles au vent, et or-
nés de drapeaux et d'emblèmes.
Une grande foule était déjà sur les
lieux lorsque le clergé, revêtu des
ornements sacerdotaux, arriva sur
le rivage. Après la bénédiction,
les Révds. PP. Collette et Landry
adressèrent quelques mots à la fou-
le, félicitant les pêcheurs de l'heu-
reuse idée qu'ils avaient eue, et les
engageant à implorer du fond du
cœur la protection de Dieu et de la
Sainte Vierge, auguste patronne de
l'Acadie, reine du ciel, étoile des
mers. Ce fut vraiment un specta-
cle attendrissant que de voir l'im-
mense foule rassemblée sur le bord
de la mer pour demander à Dieu
d'écarter les dangers qui menacent
si souvent la vie des hardis marins
qui sillonnent le détroit en tous
sens pour en sortir les immenses
richesses que recèlent les flots.

On était venu de loin pour assis-
ter à cette belle cérémonie, dont
les témoins en conserveront l'impé-
rissable souvenir.

Seule notre sainte religion peut
nous offrir d'aussi douces et consola-
ntes scènes.



Sapristi, pourquoi Laurier ne restait-il pas chez lui pour finir son ouvrage.

la direction du nouveau journal.

La revue Franco Américaine
craint que le futur journal ne soit
pas très ardent pour la défense des
droits français et que son silence
sur cette question soit même la
principale partie de son program-
me.—La Presse.

DEMONSTRATION ORIGINALE

Un quotidien montréalais rap-
porte qu'une démonstration uni-
que en son genre vient d'avoir lieu
à Verchères, P. Q. Le bureau de
poste de cette localité n'était indi-
qué que par une affiche portant le
nom anglais de "Post-Office". La
population, entièrement canadien-

LE SUCCESSEUR DE MGR MCEVAY

Une dépêche de Toronto reçue
hier tait courir le bruit que Mgr
Gauthier, archevêque d'Ottawa,
pourrait bien succéder à feu Mgr
McEvay. Mais la succession proba-
ble d'un évêque défunt, est rien
moins que très diplomatique et il
est bien permis de ne pas trop aj-
outer foi à toutes ces dépêches.

Voici comment l'on dispose de
la succession du siège d'un évêque.
Les évêques de la province ecclé-
siastique où est mort l'évêque à
remplacer se réunissent et désignent
trois noms qui sont transmis au
délégué apostolique avec les quali-
ficatifs "dignissimus", "dignior"
ou "dignus". Pour le cas de To-
ronto, Son Excellence Mgr Stagni
communiquera ces noms aux diffé-
rents archevêques du Canada qui
formuleront leur avis. Son Excel-
lence transmettra ensuite le dossier
à la Congrégation de la Consistoriale
de laquelle relève maintenant le
Canada. Les autorités romaines
ne prendront de décision qu'après
avoir reçu l'avis de toutes les au-
torités locales.

La Presse Associée, comme on le
voit n'a pas grand'chose à voir.

GROSSE RUMEUR

La "Revue Franco-Américaine",
dont le numéro de mai, retardé par
un déménagement, paraît aujour-
d'hui même, annonce, sur la foi de
son collaborateur, Michel Renouf,
qui se prétend sûrement informé,
qu'avant trois mois, Mgr Gauthier,
archevêque d'Ottawa, entreprendra
de fonder dans la capitale un grand
journal canadien-français.

Il y a quelques semaines, Mgr
Gauthier aurait appelé à l'évêché
le représentant du seul journal
quotidien canadien français d'On-
tario, et la conversation suivante se
serait engagée:
—Votre feuille est-elle catholi-
que?
—Oui, Monseigneur.
—Vous n'avez donc aucune ob-
jection à accepter les directions é-
piscopales?
—Sur certaines questions, Mon-
seigneur, le journal désire garder
sa liberté.

Très bien, monsieur, vous ne
voulez pas accepter mes directions,
dans trois mois vous verrez mon
journal se fonder à Ottawa.

Et Mgr Gauthier aurait déjà re-
tiré de sa cure un abbé français, de
France, pour le préparer à prendre

la foule. Cette affiche a été sculptée
par M. B. Bouvier.

A Verchères, ont est patriote à
la façon de Madeleine de Verchères.

ROAD SALES

DISTRICT NO. 4, PRINCE CO.

I hereby give notice that I will
sell by public auction, to the lowest
bidder, Repairs to Roads, Culverts
and Bridges in the above named
District.

Commencing Monday, June 5th,
at 6 o'clock, a. m., Tory Road, at
Yeo's Bridge; next the Beaten
Road, commencing at the line of
Lot 9, to West Devon Station, Ash-
ton and Moreshead Roads; next
the Western Road from Lot 6 line
to Inverness Schoolhouse—Goff's
Road sold while passing—Gillis
Road and Road from A. McDougall's
to Portage Station, and Ra-
ferty Road.

Tuesday, June 6th at 7 o'clock
a. m., the Western Road, from In-
verness School to Lot 13 line;
next the Road from Robinson's to
Egmont Bay, Enmore Road, Moor's
and McArthur Roads and Ballum
Road.

Wednesday, June 7th, at 6 o'clock
a. m., the Black Bank Road
next the Road from McPhee's Fer-
ry to the Lot 13 line; next the
Distant Road and Road from El-
lerslie Station to Western Road to
McKinnon's Mill's; next the road
from Western Road, by Robert
Williams' to Eilerslie Road, next
to road from England's Mills to
Bideford Chapel, the Road from
Lot 13 line to A. Williams, and
Road to Barlow Road.

Thursday, June 8th, at 6 o'clock
a. m., Aldouse Road from Conway
Station to Western Road; next
North Junction Road, from West-
ern Road to Barlow Road; next
Lot 12 Point and Squirrel Creek
Road, the Road from Pawe's to
Milligan's, and Road by Little
Channel to Lot 11 Road; by roads
sold as they come in.

Friday, June 9th, at 7 o'clock a.
m., Conway Road from T. L.
Murphy's to Station, Palmer Road
and Road from Conway Station to
Barlow Road; next the Narrows
Road from E. Hardy's to Lot 11
Road, Shore and Bulger Roads sold
when passing. All by roads not
mentioned in the above will be
sold as they come in. All contracts
must be completed within 10 days
from day of sale (Bridges except-
ed).

All obstructions on the public
highways, such as fencing, mill
lumber and rubbish from old fen-
cing, etc., must be removed by the
owner. Section 3, Sub Sec. 56, of
"The Public Roads Act" reads as
follows: "No person shall obstruct
or impede the water course of any
drain draining any highway in or-
der to facilitate his access from his
property to such highway, and it
shall be the duty of every owner or
occupier of land fronting on the
highway to see that such drains are
kept open at the point of approach
through any gateway, land or other
way from the property owned or
occupied by him to such highway,
and any offence against this pro-
vision shall be punished by fine not
exceeding ten dollars."

I also call the attention of the
overseers to chapter 2, sections 26
and 27, of the Public Roads Act to
see that they are carried out.

THOMAS BULGER,
Road Inspector.

HOTEL BERNARD.

Cette maison est favorablement
connue du public voyageur.
Deux minutes de marche du dé-
barcadère du chemin de fer.
Belles et bonnes chambres.
Cuisine de première qualité.

THEO. BERNARD, PROP.
TIGNISH, I. P. E.